



**L'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.**

**Elle vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire le vendredi 6 janvier 2017 à partir de 19h à la salle polyvalente.**



La place du Chalendas au début du XXème siècle et la même en décembre 2016.

Voici un avant-goût de l'exposition de photos que prépare l'équipe municipale pour la fin du printemps. Vous avez été nombreux à nous confier vos photos de famille pour construire cette exposition. Soyez-en remerciés mille fois !



## EDITORIAL – André Laurent

2016 s'achève.

Le temps qui passe nous appelle à marquer des étapes. C'est le temps des bilans pour certains, des réflexions, des objectifs, des projets pour d'autres, voire des promesses pour beaucoup en ce moment.

Le temps qui passe nous marque tous. Nous, élus de Vinezac, sommes tous nés dans le millénaire précédent : cela doit nous donner un certain recul quant à la vision de notre environnement et de son avenir.

Ce que nous devons espérer pour le millénaire qui s'annonce, c'est que chacun trouve sa juste place dans la marche du monde. Si nos vieilles croyances dans la croissance et la création de richesses sont devenues des outils qui ne produisent plus d'effets favorables, nous devons alors penser à changer nos habitudes. Les six milliards d'humains tracent leur chemin sur cette terre en aspirant tous à la liberté, à l'égalité et à la fraternité.

L'avenir n'est pas sombre, il sera à mon sens différent de ce que nous avons connu jusqu'à aujourd'hui. Si nous voulons qu'il se passe dans la paix, nous devons mettre en œuvre notre capacité à renoncer et à évoluer : « pour que tout reste comme avant, il faut que tout change. » La question essentielle est : il faudra miser une société plus juste, plus apaisée, plus modeste, pour ne pas perdre l'essentiel de ce qui nous rend humains.

L'avenir n'est pas sombre. La jeunesse, avec sa force et sa passion pour l'impossible, doit prendre sa place et participer à la marche du monde. Les enfants de ce millénaire ont l'avenir entre leurs mains. Ils sont des milliards de moins de dix-sept ans. Leurs raisons de s'indigner et d'agir doivent être plus fortes que nos raisons de nous replier dans notre panier d'osier. A nous de leur préparer une partie du chemin.



### 2017 : une année politique pour tous

Vinezac va faire partie d'une nouvelle communauté de communes qui va s'appeler Communauté de communes du bassin d'Aubenas. Nous serons 29 communes et environ 35.000 habitants.

Comme je l'avais déjà dit, la méthode adoptée pour créer ce nouvel **E.P.C.I.** (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) ne me convient pas.

Malgré ma satisfaction que notre commune fasse partie de la Communauté du bassin d'Aubenas, je suis mécontent de la façon dont cette fusion s'est faite : la méthode n'y est pas. J'aurais souhaité voir siéger ensemble tous les conseillers sortants, jusqu'aux prochaines élections municipales de 2020. Ils étaient élus pour six ans. Deux élus de notre commune seront privés de leur mandat. Bien entendu, cela ne nous empêchera pas de mettre du cœur à l'ouvrage pour prendre notre part de travail dans l'intérêt des habitants du bassin de vie.

2017 annonce une année de choix politiques majeurs. Nous allons désigner le Président de la République et notre député. Ce sont eux qui fixent la ligne pour les cinq ans qui viennent. Ne boudons pas ce droit essentiel qu'est le droit de vote. Il nous faut atteindre 90 % de participation à Vinezac. Car, ne pas voter, c'est laisser la place à ceux que vous ne voulez pas voir aux affaires.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2016

## La nouvelle Communauté de Communes

La réforme territoriale exige que les Communautés de communes aient une population d'au moins 15.000 habitants. Vinezac appartient depuis le début des années 2000 à la communauté de communes du Vinobre. Celle-ci, n'ayant que 10.000 habitants, se voit contrainte de fusionner avec une autre communauté de communes, limitrophe. Après presque une année et demie de débats, le Préfet va faire paraître l'arrêté de fusion entre la communauté du Vinobre et celle du Pays d'Aubenas Vals-les-Bains (CCPAV) qui prendra effet dès le 1er janvier 2017.

En novembre et décembre 2016, les deux communautés ont travaillé ensemble à préparer leur réunion. Les présidents, Franck Jouffre pour le Vinobre, Jean-Yves Meyer pour la CCPAV, se sont rencontrés à diverses reprises, ainsi que les vice-présidents des diverses commissions, pour s'accorder sur l'unification des compétences et préparer le travail commun sur les dossiers en cours. Le sujet de l'enlèvement des ordures ménagères a déjà été réglé : un seul syndicat, un seul mode de fonctionnement, la réunion des employés des deux communautés en une seule équipe et la mutualisation des outils de travail. Vous pouvez lire dans le communiqué figurant dans ce Bulletin les détails de ces changements.

La future communauté a déjà décidé de son nom à travers un vote de chacun des deux conseils communautaires : **Communauté de communes du Bassin d'Aubenas**.

Le nombre de représentants a été fixé au cours de ces mêmes Conseils, selon les termes de la loi qui s'appuie sur le nombre d'habitants. En effet, la représentativité des communes va changer et, si aucune n'a davantage de représentants après la fusion qu'avant, beaucoup vont perdre des délégués. Les conseils municipaux décident en décembre quels seront les délégués restants par un vote par liste des délégués sortants. La parité n'a plus à être respectée.

Pour Vinezac, commune au-dessous de 1500 habitants, il restera un délégué sur les trois actuels. Pour les communes qui n'ont qu'un délégué, la loi exige un suppléant : ce sera l'élu arrivé en deuxième place lors du vote municipal. Pour Vinezac, selon le vote du Conseil municipal du 7 décembre 2016, ce seront donc Pierre Manent en tant que délégué titulaire et Julie Mallon en tant que suppléante.

Le nombre total de Conseillers communautaires sera de 53 ou 55 : cela dépendra de la décision du Préfet concernant la demande de Lanas de sortir de la Communauté du Vinobre pour rejoindre celle des Gorges de l'Ardèche, et la demande de Lavilledieu de quitter la Communauté de Berg et Coiron pour rejoindre la future Communauté du Bassin d'Aubenas.

Une fois le Conseil constitué, les délégués voteront pour un Président et des Vice-présidents, sans doute vers la fin du mois de janvier.

Cette fusion constitue un changement important pour notre commune, mais nous ne pouvons encore savoir dans quelle mesure. Il faudra attendre les premières réunions de travail pour savoir quelles compétences exercera en effet la nouvelle communauté et l'orientation donnée à l'exercice de ces compétences communautaires. Une année sera sans doute nécessaire pour caler complètement ces compétences.

## Les projets / Les travaux



### Des pavés place du Charbonnel

Les travaux de pavage avancent place du Charbonnel. Au-delà de l'aspect pratique, l'aspect esthétique marque un changement considérable. Un travail magnifique fait en solo par Paolo Oliveira, artisan de Montréal.

La dernière partie des travaux, qui rejoindra la partie pavée du rempart, sera effectuée en janvier / février.

Les riverains d'abord profiteront de cette amélioration de la chaussée. Nul doute qu'elle satisfera aussi les futurs visiteurs de notre village de caractère.

## Le chantier de la place du Chalendas

Après un travail long et minutieux de planification, les travaux de réalisation doivent commencer en janvier 2017 et se prolonger jusqu'au mois de juin 2017. Le plan a été présenté en réunion publique le vendredi 2 décembre 2017 à la salle du Château Julien en présence de riverains de la place et d'autres Vinezacois intéressés.

Les travaux se feront en plusieurs phases, pour gêner le moins possible les usagers de la place et des routes qui y mènent. La première sera consacrée à la nouvelle voie, de l'épicerie en descendant vers la D 423.

Quant à l'usage de parking de la place, quand les travaux l'empêcheront, un espace provisoire de stationnement sera aménagé au dessous de l'EHPAD.

Ces travaux ont pour but l'amélioration de la vie collective de notre village. Nous pouvons supporter avec bonne humeur la gêne qu'ils peuvent occasionner à chacun pour un temps limité.

## Les ponts



Après quelques mois de travaux, la réfection des trois ponts (Boude, Alobres, Prunias) est presque terminée. La circulation des routes a été rétablie. Nous remercions les riverains pour leur patience devant la gêne occasionnée.

La couche d'enrobé sera posée au début du mois de janvier 2017.

## Voirie

Une portion de la route de Bel-Air va être reprise. La pose de buses et d'un bi-couche est prévue. Des emplois partiels se feront sur les voies communales.

# Ecole

## La cantine change de lieu

Suite au nombre grandissant d'enfants prenant leur repas à la cantine, le lieu de restauration va changer à partir du 3 janvier 2017. Les enfants seront accueillis dans la salle polyvalente qui se trouve à côté de l'école.

La salle a été équipée pour que les enfants puissent prendre leur repas dans de bonnes conditions.

Ce nouveau dispositif entraîne quelques changements quant à la location de la salle polyvalente, tant pour les personnes privées que pour les associations vinezacoises. Les clés seront à rendre impérativement le lundi matin entre 8h et 9h, pour établir l'état des lieux après la location. La salle devra être rendue dans la situation où elle se trouve lors de l'état des lieux précédant la location, y compris la disposition des tables et des chaises servant à l'utilisation de la cantine : une photo sera à la disposition des locataires pour faciliter la remise en état de ce mobilier. Un dépôt de garantie de 300€ sera demandé à tous les locataires.

## Les temps d'activité périscolaires 2016-2017

Cette année, 98 enfants participent aux activités périscolaires. Des groupes ont été établis par niveau scolaire et ils sont pris en charge les lundis et jeudis de 15h30 à 16h30 par des intervenants extérieurs. Les animations proposées sont les suivantes : du CP au CM, activités manuelles, sophrologie, éducation à l'environnement et jardin, initiation au karaté, chant et flûte à bec, activités sportives. Pour les enfants de maternelle, jeux de société et activités ludiques.

### **Cette année scolaire, l'école accueille 107 élèves répartis sur 4 classes.**

L'équipe pédagogique a souhaité la bienvenue à une nouvelle collègue, madame Cécile Fortier, qui remplace madame Cécilie Gleyze à qui nous souhaitons bonne continuation dans son nouveau poste à l'école d'Uzer.

Cette année encore les classes se sont lancées dans différents projets dont un commun autour de la musique grâce auquel chaque classe découvrira un continent à travers des chants, des instruments ou des danses.

Pour faire vivre leur projet sur la préhistoire, les classes de CE et CM sont allées visiter l'Aven d'Orgnac ainsi que son musée et elles ont participé à différents ateliers sur le thème du feu et de la taille de silex.

Quant à la classe de GS/CP qui est inscrite au projet Voguë, elle est allée visiter l'exposition de quatre artistes au château.

Et la classe de PS/MS découvre son village à travers de petites randonnées à thème.

## **CCAS**

Le repas du CCAS a eu lieu le 18 décembre 2016. L'animation a été faite par Jean-Marie Lacroix, accordéoniste.

Le CCAS offre le 18 mai 2017 après midi une sortie pour les 65 ans et plus à la ferme théâtre de Lablachère avec le spectacle « Jean d'ici, Ferrat le cri »

Les personnes intéressées voudront bien s'inscrire auprès de la Mairie ou du club La Bonne Grappe dans les délais les plus rapides afin de pouvoir organiser la sortie dans les meilleures conditions.



Nous rappelons que le CCAS se tient à la disposition des personnes pouvant rencontrer des difficultés ou ayant des problèmes pour effectuer différentes démarches administratives.

### **Un coup de jeunesse à la mairie**

Une jeune dame nouvelle employée à la mairie : Mathilde Ravon a été engagée dans le cadre des Contrats d'Avenir. Elle vient épauler les employés en place à la cantine, à l'école, aux temps d'activités périscolaires et à l'entretien des locaux municipaux. La mairie lui assure une aide pour préparer le concours d'entrée à l'école d'infirmières.



Bienvenue à la nouvelle employée.

### **Recensement de la population**

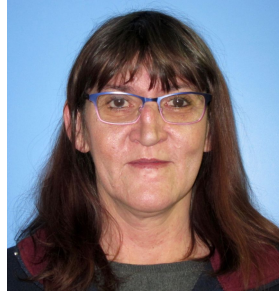
Le recensement de 2017 aura lieu du 19 janvier au 18 février sur la commune. Vous serez informés du passage des agents recenseurs par un document déposé dans votre boîte à lettres. D'ores et déjà, nous vous rappelons que ce recensement est une obligation citoyenne : il permet de connaître le nombre des habitants en France, de cibler l'évolution des besoins des communes et d'ajuster l'aide de l'Etat à ces besoins.

Vous n'avez pas besoin de vous déplacer pour cette enquête : un agent recruteur passera chez vous pour déposer un questionnaire papier ou vous donner un code d'accès au questionnaire en ligne, selon votre choix. Ces agents ont une carte officielle à vous présenter et sont tenus à la stricte confidentialité des réponses reçues.

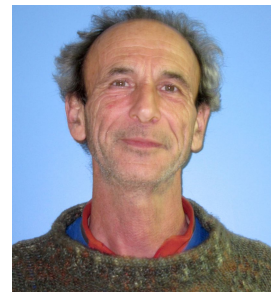
La Mairie de Vinezac a recruté trois agents recenseurs :



Madame Tania Caffiot



Madame Valérie Fulchiron



Monsieur Philippe Monnier

### Correspondant SPA

La mairie recherche une personne intéressée pour être le correspondant de la Société Protectrice des Animaux pour le village. La SPA offre en particulier à la commune la possibilité d'une campagne de stérilisation des chats errants et sauvages pour limiter leur prolifération : le correspondant veillera aux rapports avec la SPA et la Fondation Trente millions d'amis, également impliquée dans cette campagne.

Si vous êtes volontaire ou si vous voulez avoir plus de précisions sur la mission confiée à ce bénévole, téléphonez ou présentez-vous à la mairie.

### 2017, une année électorale

Deux élections auront lieu en 2017 : les présidentielles et les législatives.

Les élections présidentielles auront lieu le dimanche 23 avril 2017 pour le premier tour, le dimanche 7 mai pour le deuxième tour.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Le département de l'Ardèche n'est pas concerné en 2017 pour les élections sénatoriales.

Pour les jeunes qui viennent d'avoir ou vont avoir 18 ans, l'inscription sur les listes électorales est automatique s'ils sont nés dans la commune. Pour ceux qui sont nés en dehors, ils doivent venir se faire connaître à la mairie.

Nous vous rappelons qu'un document d'identité avec photo (carte d'identité, passeport...), est obligatoire pour pouvoir voter.

### Exonération de taxe

Lors du Conseil municipal du 24 octobre, les élus ont voté à l'unanimité la délibération exemptant de la taxe d'aménagement les abris de jardin jusqu'à 20 m<sup>2</sup>.

Il paraissait inéquitable que la taxe payée pour un abri de jardin soit au même taux que pour une maison d'habitation.

### Petite bête à surveiller de près : le moustique tigre : ne l'invitons pas !

#### Qui est-il ?

Le moustique tigre est originaire d'Asie. Il a été détecté pour la première fois en France métropolitaine en 2004. Depuis, il se propage en utilisant tous les moyens de transport. Aujourd'hui, il est bien installé dans le sud-est du pays et progresse vers l'ouest. Sa première apparition en Ardèche est signalée en 2012. **Le moustique tigre n'a pas été repéré officiellement**

sur la commune de Vinezac à ce jour, mais il l'a été dans plusieurs communes environnantes.

Ses œufs, qui éclosent dans l'eau, donnent des larves aquatiques, qui deviennent ensuite autant d'adultes piqueurs (seule la femelle pique). On peut trouver ces œufs dans tous les réceptacles d'eau, même tout petits.

### Moustique tigre



#### Comment le reconnaître :

A l'état adulte, c'est un petit moustique noir, tacheté de blanc. Il est en ce sens très différent du moustique commun, beaucoup plus grand. Voir comparaison ci-dessus avec une pièce d'un centime : Il a la taille du globe présent sur cette pièce. Par contre, quand il se déplace, il se déplace en plus grand nombre, et de ce fait, devient beaucoup plus gênant.

#### Ses caractéristiques :

La femelle pond au sec au-dessus de l'eau souvent plus de deux cents œufs. De plus, le développement des larves est très rapide en été : cinq à six jours de la larve jusqu'à l'adulte piqueur, ce qui nécessite de détruire tous les gîtes possibles pour éviter une véritable invasion. Ces gîtes peuvent être variés : eau, sale comme propre, quantité d'eau très faible (à partir de quelques millilitres).

Une fois adulte, il est doté d'une forte agressivité et pique toute la journée. Il a une durée de vie d'environ trois semaines. Il se déplace dans un rayon de cent cinquante mètres autour de son gîte de naissance.

Naturellement non porteur de maladie, il est potentiellement en capacité de transmettre la dengue, le chikungunya ou le zika s'il pique auparavant un malade infecté. Les cas sont exceptionnels sur notre territoire.

#### Pourquoi lutter ?

Il est nécessaire de lutter contre la prolifération de ce moustique car il est d'abord à l'origine d'une très forte nuisance. Vous pouvez être dérangé par un ou deux moustiques communs à la tombée de la nuit. **Le moustique tigre peut vous importuner avec la présence de quarante, cinquante individus et ceci tout au long de la journée. Dans cette hypothèse, vous ne pouvez plus utiliser votre terrasse, votre piscine, votre espace extérieur.** Dans la mesure où il ne se déplace pas à plus de cent cinquante mètres de son gîte, ce gîte est donc tout proche.

**L'apparition du moustique tigre peut être à l'origine de problèmes de voisinage importants : qui n'a pas fait le nécessaire pour éviter la prolifération de l'insecte ?**

Quand il a élu domicile dans une résidence secondaire dont les propriétaires sont absents, c'est aussi un gros problème pour prévenir son installation après une averse, un orage, ou tout simplement avec l'arrosage automatique,

#### Comment lutter ?

Pour prévenir son installation, il est d'abord nécessaire de détruire tous les gîtes potentiels, supprimer toutes les eaux stagnantes au moins une fois par semaine pour éviter le développement des larves qui arrivent à maturité en cinq ou six jours. On peut trouver ces eaux stagnantes dans les coupelles sous les pots de fleurs, dans les gamelles pour animaux, dans les bâches de piscines ou de mobilier de jardin, dans des jouets d'enfants, dans les brouettes, les seaux, les déchets divers (boîtes de conserves, pneus...)

Il est important de recouvrir les réserves d'eau de façon hermétique ou à l'aide de voilage à mailles très fines et de curer régulièrement les évacuations d'eau.

Dans un second temps, il existe des moyens de lutte mécaniques (pièges à moustiques) et chimiques (traitements anti larvaires et anti adultes).

**Liens utiles :**

[www.moustiques.org](http://www.moustiques.org)

[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

[www.sante.gouv.fr/moustiques-vecteurs-de-maladies.html](http://www.sante.gouv.fr/moustiques-vecteurs-de-maladies.html)

<http://www.eid-rhonealpers.com>

**FAISONS EQUIPE AVANT QU'IL NE NOUS PIQUE.  
VOTRE TRANQUILITE ET CELLE DE VOS VOISINS SONT À CE PRIX.**

---

**LE SEBA VOUS INFORME****Ne confondons pas nos toilettes avec nos poubelles !**

**Assainissement collectif** : ne jetons pas nos lingettes dans les toilettes : elles obstruent le pré filtre qui protège le réseau d'épandage. Conséquences : canalisations bouchées, pompes de refoulement ne fonctionnant plus, d'où une augmentation des interventions sur le réseau pour entretenir, réparer, remplacer.

**Après utilisation, les lingettes doivent être jetées à la poubelle, non aux toilettes !**

L'intégralité de ce communiqué peut être consulté sur le site de la mairie.

---

**Nouvelle Communauté de communes du Bassin d'Aubenas : quels changements pour la collecte des déchets ?**

Les Communautés de Communes du Pays d'Aubenas-Vals et du Vinobre fusionnent à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 afin de former une nouvelle intercommunalité.

Pour la commune de Vinezac, cette fusion ne change pas les jours et horaires de la collecte des déchets, tant ordures ménagères que recyclables.

Cependant, ce n'est pas le cas pour toutes les communes et cela va engendrer une réorganisation du service de la collecte des déchets et des tournées. La nouvelle organisation de la collecte des déchets a comme conséquences pour le personnel de nouveaux horaires et de nouvelles équipes. Cela nécessite une souplesse vis-à-vis des anciennes habitudes, ainsi qu'une rigueur dans les sorties des conteneurs. En effet, la collecte (ordures ménagères, tri et encombrants) s'effectue très tôt le matin. Par conséquent les poubelles et les encombrants doivent être sortis la veille au soir.

De plus, les nouvelles équipes ne connaissent pas encore leur tournée : il est donc demandé aux habitants de faire attention à ce que leurs conteneurs et poubelles soient bien **VISIBLES**. Il est aussi fait appel à l'indulgence de chacun pour les éventuels problèmes qui pourraient survenir et qui seraient dus à une phase d'adaptation dans le cadre de cette nouvelle organisation.

Pour toute information complémentaire, le service de collecte des déchets reste à disposition du lundi au vendredi, de 8h à 11h au : 0 800 07 60 15

Pour avoir des informations sur les changements dans certaines communes, nous renvoyons nos lecteurs au site de la mairie de Vinezac.



## ASSOCIATIONS

### Halloween : Fête des citrouilles !

L'Amicale laïque a offert aux enfants de l'école de Vinezac une belle fête des citrouilles, des sorciers, des fantômes et autres morts-vivants, selon la coutume anglo-saxonne d'Halloween, adoptée en France voici une vingtaine d'années. La pluie a un peu perturbé le défilé des créatures épouvantables dans les ruelles du village, mais n'a pas abattu l'enthousiasme des enfants, ni celui des parents.

La fête battait son plein à la salle du château Julien décorée de grandes toiles d'araignée, de fantômes en baudruche et araignées idem, de ballons orange et noirs, couleurs d'Halloween.



Les citrouilles faisaient une haie d'honneur aux invités tout le long de l'escalier du château. Les enfants se sont bien amusés, au milieu de la musique et des claquements de ballons de baudruche éclatés. L'Amicale laïque avait bien fait les choses !

Le concours de citrouilles couronna l'événement. Les gagnants avaient bien mérité leur prix, comme la photo nous le montre : le jury choisit d'abord la citrouille la plus originale, puis les poétiques maisons découpées, le sorcier à la chouette, le carrosse de Cendrillon suivirent dans le choix du jury pour les trois prix à décerner.

*Le bureau*

### Club de Self-défense de Vinezac

Cette année encore Vinezac était représenté au STAGE NATIONAL FRANCE SUD de Nihon Tai-Jitsu qui s'est déroulé les 19 et 20 novembre à SEVERAC LE CHATEAU (AVEYRON).

Huit licenciés du Club de Self-défense de Vinezac ont participé à cet évènement qui leur a permis de rencontrer des experts nationaux ainsi que la grande famille du Nihon Tai-Jitsu.



*Le bureau*

## Vinezac Sauvegarder pour transmettre : théâtre

Samedi 26 novembre à la salle polyvalente et à l'invitation de l'association **Vinezac Sauvegarder**



**Pour Transmettre** la Cie Cigalon de Henri Hours a proposé une comédie *Les oeillets de Massacan*, librement inspirée de Marcel Pagnol. Plus de 150 spectateurs en matinée et soirée ont apprécié le jeu des dix acteurs amateurs, la mise en scène soignée et les dialogues à l'humour provençal si bien senti.

Différentes soupes préparées par des bénévoles de l'association, accompagnées d'une assiette garnie, ont clôturé la soirée et permis à la troupe et aux spectateurs d'échanger.

Une joyeuse soirée à réitérer ... et qui a permis à l'association de réunir des fonds pour la mise en œuvre des buts qu'elle poursuit.

*L'association*

## Vivre à Vinezac : la 9ème Fête du Terroir et du Patrimoine a eu lieu les 17 et 18 septembre lors des journées du Patrimoine.



Chaque visiteur a pu trouver un centre d'intérêt. Les pompiers ont été mis à l'honneur. Petits et grands ont eu les yeux grands ouverts devant les véhicules anciens du musée 07 de Privas. Les pompiers de Largentière ont procédé à un exercice de désincarcération devant un public très attentif. Des caricaturistes et leurs drôles d'animaux se sont invités sur la fête. Les échanges entre les créateurs, les producteurs et les visiteurs ont été nombreux. Insolite, le cor des

Alpes a résonné dans le village. Les Tradi'sons de Savoie ont déambulé dans les ruelles, ont fait chanté et dansé les promeneurs. La bombine a ravi les papilles des gourmands. La Fête, devenue au fil des ans, l'une des plus importantes de l'Ardèche Méridionale vous donne rendez-vous en 2017 pour ses 10 ans.

Nous avons une pensée pour Michel Rouvière, membre de notre association, qui vient de nous quitter. Son implication dans la fête était importante : prêt d'expositions, visites commentées de Vinezac et de ses environs. Il savait transmettre sa passion pour son village, les pierres et l'Ardèche.

Pour suivre l'association et son actualité : 06 85 48 43 14 ou [vivreavinezac.jimdo.com](http://vivreavinezac.jimdo.com)

*Claire Mollier*

## Les Fous Sans Blanc

La fin du monde n'a pas eu lieu au château Julien. Ils s'appellent Fous Sans Blanc, certes, mais ils ne manquent cependant pas de moyens, en tout cas ceux nécessaires à intéresser les spectateurs de leur spectacle *Juste un petit sourire (avant la fin du monde)*. Excellente soirée proposée par la Mairie samedi 12 novembre au château Julien, avec des spectateurs qui ont eu du mal à trouver des places, sauf à s'asseoir par terre, tout contre les décors. La fin du monde n'a donc pas eu lieu à Vinezac, malgré l'annonce qu'en fait la pièce, librement inspirée du dramaturge Visniec. C'est pourtant ce qu'attendent les personnages sur scène, réunion hétéroclite et hasardeuse de paparazzi, tueurs à gages, aveugles, scientifiques venus annoncer la désastreuse nouvelle et autres personnages improbables.



Loufoquerie, poésie, absurde, mis en scène de façon remarquable par Eric Gorria, qui porte depuis vingt ans ce projet des Fous sans blanc, dont les comédiens, tous amateurs, se renouvellent chaque année à partir d'un projet de spectacle nouveau. Merci à eux. Nous serions heureux de les retrouver une autre année à Vinezac.

## Les Droits de l'homme et du citoyen à la mairie

La Mairie remercie chaleureusement Bernard Melcion, habitant de Vinezac, pour le don d'une lithographie reproduisant l'original de la première Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en 1789. Elle présidera ainsi aux séances de travail du Conseil municipal.

**Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Le Barbier, 1789, huile sur toile, 71 x 56 cm, Paris, musée Carnavalet. La France, brisant les chaînes de l'Ancien Régime, et la Liberté, tenant le sceptre du Pouvoir, entourent la Déclaration ; l'œil de la Providence surplombe la Déclaration.**



## Site Web de la Mairie

Le site de la Mairie va profiter d'un coup de fraîcheur et de réorganisation des informations, pour faciliter vos consultations. Nous recevons toujours volontiers vos commentaires et suggestions par le biais de la rubrique Contact.

## Abonnement à la lettre d'information de la Mairie

N'oubliez pas, si ce n'est déjà fait, de vous abonner à la Newsletter/Lettre d'information de la Mairie, qui vous tient au courant en direct des informations municipales. Inscription à partir de la page d'accueil du site ou à la mairie. Désabonnement sur demande

## Information Finances publiques

A compter du 2 janvier 2017, pour toutes questions, y compris le paiement, concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les taxes foncières, s'adresser au service suivant :

SIP-SIE AUBENAS  
Centre des finances publiques  
7, chemin de la Bouissette  
BP 134  
07205 AUBENAS  
Tél : 0475892100

Ouverture au public : TLJ 8h30 à 12 h  
Lundi et mercredi : 13h30 à 16h  
Vendredi 13h30 à 15h

Pour éviter les déplacements et les attentes au guichet vous pouvez :

- effectuer vos démarches sur le site Internet : [WWW.impots.gouv.fr](http://WWW.impots.gouv.fr)
- contacter le Centre Impôts Service n° tél : 0810 467 687 ( 8h à 22h du lundi au vendredi et 9h à 19h le samedi)

## Etat Civil du 19 décembre 2015 au 19 décembre 2017

### Avis de naissance

Arrès Faure Sacha né le 8 juin  
Bernard Inès née le 17 novembre  
Bory Souveton Louka né le 3 juillet  
Chaborel Thiago né le 7 août  
Exbrayat Romane née le 19 décembre 2015  
Hermantier Liséa née le 10 septembre  
Lorfeuvre Louve née le 28 mai  
Medkour Liam né le 15 janvier  
Nogier Ange né le 20 mai  
Poncet Lemmy né le 14 octobre  
Ridel Elia née le 7 juillet  
Rossi Pradin Timmy né le 5 juillet  
Roustan Jules né le 25 août

### Décès

Aguera Suzanne décédée le 7 septembre  
Alleysson Jacques décédé le 26 mai  
Bernard Aline décédée le 1<sup>er</sup> janvier  
Bernard René décédé le 12 Février  
Brunel Philippe décédé le 22 septembre  
Cédat Jeanne décédée le 12 décembre  
Guastella Renée décédée le 22 novembre  
Pialat Raymond décédé le 19 février  
Rico Domingo décédé le 11 juillet  
Rigoct Roger décédé le 29 février  
Rouvière Michel décédé le 12 novembre  
Vidal Michèle décédée le 16 Février

### Mariages

Asses Noam et Nowak Marjory le 22 octobre  
Conti David et Charoussat Maëlys le 27 août  
Medjahdi Mohamed et Sattih Aïcha le 30 juillet  
Peronnet Gaël et Losano Maëlliss le 29 octobre

## Vœux du Maire

La cérémonie à l'occasion des vœux du Maire aura lieu le **vendredi 6 janvier 2017 à 19h** en salle polyvalente. A cette occasion les jeunes gens nés en 1999, qui vont donc avoir 18 ans en 2017 et devenir majeurs et citoyens à part entière, se verront remettre leur Livret du Citoyen et un petit présent.

---

### Agenda des spectacles et fêtes

**21 janvier** : Concert par le trio Gare aux Gorilles ! Reprise de chansons de Brassens. Organisé par Les Amis de la bibliothèque. Salle du château Julien. 20h 30. Entrée libre.

**29 janvier** : Thé dansant organisé par la FNACA, salle polyvalente

**10 février** : Concert d'accordéon à la salle polyvalente : classe d'accordéon du CEMA avec son professeur Jean-Marie Lacroix. Le concert sera suivi d'une soirée dansante. Organisé par Les Amis de la bibliothèque

**19 mars** : loto de l'Amicale laïque. Salle polyvalente et salle de sports

**25 mars** : Théâtre à la salle polyvalente. Organisé par Vinezac Sauvegarder pour transmettre.

**22 avril** : Concert par Théâtre de Bagatelle. Reprise des chansons de Barbara par Agnès Ravaux. Organisé en partenariat Mairie/ Les Amis de la Bibliothèque. Salle du château Julien. Entrée : 10 €

**1<sup>er</sup> avril** : Carnaval organisé par l'Amicale laïque

**7 ou 8 avril** : Théâtre avec la compagnie Les Inattendus, création originale *Casting*. Salle du château Julien. Organisé en partenariat Mairie / Club de Karaté ardéchois.

**21 mai** : Vide grenier organisé par l'Amicale laïque

**23 juin** : fête de l'école organisée par l'Amicale laïque

**1<sup>er</sup> et 2 juillet** : Fête de la musique organisée par Vinezac Sauvegarder pour transmettre.



## Michel Rouvière nous a quittés.



Triste jour que ce 12 novembre 2016 : Michel Rouvière s'est éteint après une longue maladie. Connue dans le monde entier pour ses travaux sur la pierre sèche, ce Vinezacois émérite a manifesté tout au long de son existence la passion de son terroir. Revenu à Vinezac après sa carrière professionnelle à Paris, il a développé cette passion à travers l'étude du patrimoine rural.

Dans notre région, et plus particulièrement autour de Vinezac, rien de ce qui était architecture vernaculaire ne lui était étranger. Depuis 1974, on lui doit plus de 140 articles sur Vinezac ou avec mention de Vinezac, parus dans différentes revues spécialisées, et dont certains sont consultables sur Internet. En mars dernier encore, il faisait une conférence sur le paysan bâtisseur, au château Julien,

dans le cadre du Festival d'Histoire du Vinobre. Membre de l'association *Mémoire d'Ardèche Temps présent*, il a fait paraître dans la revue éponyme maintes contributions. A ses qualités de chercheur, il joignait un vrai talent de dessinateur, illustrant lui-même ses articles et ses livres, à l'encre ou au crayon.

A côté de cette activité de chercheur amoureux de son terroir, il ne faut pas oublier ses poèmes, illustrés eux aussi par lui-même, qui découvrent au lecteur la facette sensible de cet artiste, également sculpteur. Le dernier recueil, intitulé simplement *Poèmes*, paru en 2013, avait été l'occasion d'une séance de dédicace à la bibliothèque municipale de Vinezac.

Avec Michel Rouvière, c'est un peu de la mémoire vivante de Vinezac qui s'en va. Il nous reste ses écrits et ses œuvres. Nos pensées accompagnent sa femme, Ginette, ses filles, Mireille et Françoise, et toute sa famille. Adieu Michel, Vinezac se souviendra de toi !

**En hommage à Michel Rouvière, nous vous proposons, avec l'autorisation de Ginette, son épouse, le poème qui a été lu à ses funérailles.**

### Le Chêne

L'arbre se souvient-il  
S'est-il bien rendu compte  
S'est-il étonné seul  
Un seul jour  
Où prend-il sa force  
Son pouvoir sa prestance  
Chêne là oublié  
Dans sa graine de pierre  
A-t-il bien regardé  
Le passage des chèvres  
A-t-il compté les glands  
A-t-il tordu pour rien  
Ses branches ses racines finira-t-il armoire  
Ou bien cercueil  
Le chêne st souverain  
Dans son jardin de pierre

Le chêne est le parrain  
Des arbres de l'enclos  
Il a vu tant de jours  
De nuits et de tempêtes  
Est-il vraiment capable d'oublier la chasse  
La braconne  
Les amours des bergers  
A cœur gravé des initiales simples  
Ont-elles lié deux cœurs pour la vie pour un  
jour  
Il y a bien longtemps déjà  
Que ces amours rustiques  
Ont dominé les jours  
Et vécu leur printemps  
Tout recommence au pied de l'arbre  
Qui présente le spectacle constant  
De la force tranquille  
Ebranlé maintes fois et gelé aux racines  
Il s'impose  
Solitaire et puissant

*Poèmes*, Michel Rouvière